Envoyé en préfecture le 12/11/2026
Reçu en préfecture le 12/11/2026
Publié le
ID : 035-200072452-20261109-CC_2026_315-DE

Délibération n° 2026.315

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE FOUGÈRES AGGLOMERATION**

Séance du Lundi 9 novembre 2026 à 20 h 00

Le Conseil de Fougères Agglomération s'est réuni le **Lundi 9 Novembre Deux Mil Vingt-Six** à vingt heures au Siège de la Communauté d'Agglomération – Parc de l'Aumaillerie – 1 rue Louis Lumière - à LA SELLE EN LUITRE, sous la présidence de MME Alice LEBRET, Présidente.

Étaient présents : Alice LEBRET – *Présidente*

Rosi BORDET – Michel BRARD – Ghislaine DAVID – Christophe DEROYER – Gilbert FESSELIER – Alain FORET – Wilfrid GODEUX – Stéphane IDLAS – David LEBOUVIER – Marie-Laure NOËL – Louis PAUTREL – Anne PERRIN – *Vice-présidents délégués*

Denis CHOPIN – Aline LE BOUEDEC – *Conseillers délégués*

Daniel BALLUAIS – Rémi BALLUAIS – Anne BANNIER – Stéphane BARBE – Dominique BOSSERAY – François BOUVATTIER – Roger BUFFET – Philippe BUINEAU – Céline CARRÉ – Pascal DALLÉ – Patricia DESANNAUX – Catherine DUCHATELET – Benoît Du PORTAL – Marylène FEVRIER – Magali FONTAINE – Zoé GALICHÉ – Amélie GARNIER – Henri-Claude GAUTIER – Hervé GUILLARD – Cécilia GUILLOIS – Claire GUINAUDEAU – Claude HERVÉ – Angélique HIGUINEN – Anthony HUE – Elsa LAFAYE – Arnaud LECHEVALIER – Christian LEFEUVRE – Laurent LEGENDRE – Denis MANCEAU – Véronique PIGEON – Patricia RAULT – Pierre-Antoine RAULT – Joachim RONDIN – Florian SALMON – Aldwin SOLLIER – Thierry TOUTAIN – Anne-Marie VEILLÉ, *Conseillers Communautaires*

Nombre de Conseillers Communautaires :	
En exercice :	58
Présents :	52
Pouvoirs :	2
Votants :	54

Date de la convocation : 3 novembre 2026

Date d'Affichage : 10 novembre 2026

Vote :	
Pour :	54
Contre :	0
Abstention :	0

Hubert COUASNON a donné pouvoir à Anne PERRIN
Olivier POSTE a donné pouvoir à Roger BUFFET

Isabelle RICHARD est représentée par Marylène FEVRIER, sa suppléante

Étaient excusés :

Hubert COUASNON – Christian GALLE – Mattéo GENAR – Olivier POSTE – Jean-Louis QUILLIOT, Isabelle RICHARD – Sylvain THOMAS, *Conseillers Communautaires*

Secrétaire de séance : P. DALLÉ est désigné secrétaire de séance

2026.315 - Eau et Assainissement - Approbation des zonages de l'assainissement des eaux pluviales urbaines - communes de Le Ferré et Louvigné du Désert après enquête publique

Envoyé en préfecture le 12/11/2026
Reçu en préfecture le 12/11/2026
Publié le
ID : 035-200072452-20261109-CC_2026_315-DE

Fougères Agglomération **2026.315**

2026.315 - Eau et Assainissement - Approbation des zonages de l'assainissement des eaux pluviales urbaines - communes de Le Ferré et Louvigné du Désert après enquête publique

Depuis le 1er janvier 2020, Fougères Agglomération sub-délègue l'exercice de sa compétence en matière d'assainissement des eaux pluviales urbaines à chacune des communes de son territoire. Aussi, il incombe à chaque commune de délimiter et de réviser les zonages d'assainissement des eaux pluviales urbaines conformément à l'article L.2224-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Dans ce cadre, un bureau d'études spécialisé a été missionné afin de réaliser l'étude préalable à la révision du zonage d'assainissement des eaux pluviales urbaines des communes de Le Ferré et de Louvigné-du-Désert, de manière conjointe à la révision du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune de Le Ferré.

Le plan de zonage d'assainissement des eaux pluviales urbaines permet de délimiter, après enquête publique :

- Les zones où des mesures doivent être prises pour limiter l'imperméabilisation des sols et pour assurer la maîtrise du débit et de l'écoulement des eaux pluviales et de ruissellement ;
- Les zones où il est nécessaire de prévoir des installations pour assurer la collecte, le stockage éventuel et, en tant que de besoin, le traitement des eaux pluviales et de ruissellement lorsque la pollution qu'elles apportent au milieu aquatique risque de nuire gravement à l'efficacité des dispositifs d'assainissement.

L'enquête publique relative à la révision des zonages d'assainissement des eaux pluviales des communes de Louvigné-du-Désert et Le Ferré, et à la révision du zonage d'assainissement des eaux usées de Le Ferré, s'est déroulée du 13 avril au 13 mai 2026.

Vu l'avis favorable avec recommandations de la Commissaire-Enquêtrice, ci-annexé,

Vu l'avis favorable de la commission « Eau et assainissement » en date du 7 juillet 2026,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 26 octobre 2026,

Entendu le présent exposé,

L. PAUTREL ne prend pas part au vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Agglomération DÉCIDE, à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** les zonages d'assainissement des eaux pluviales des communes de Le Ferré et de Louvigné-du-Désert, ci-annexés ;
- **D'AUTORISER** la Présidente ou le Vice-Président délégué à signer tout document afférent

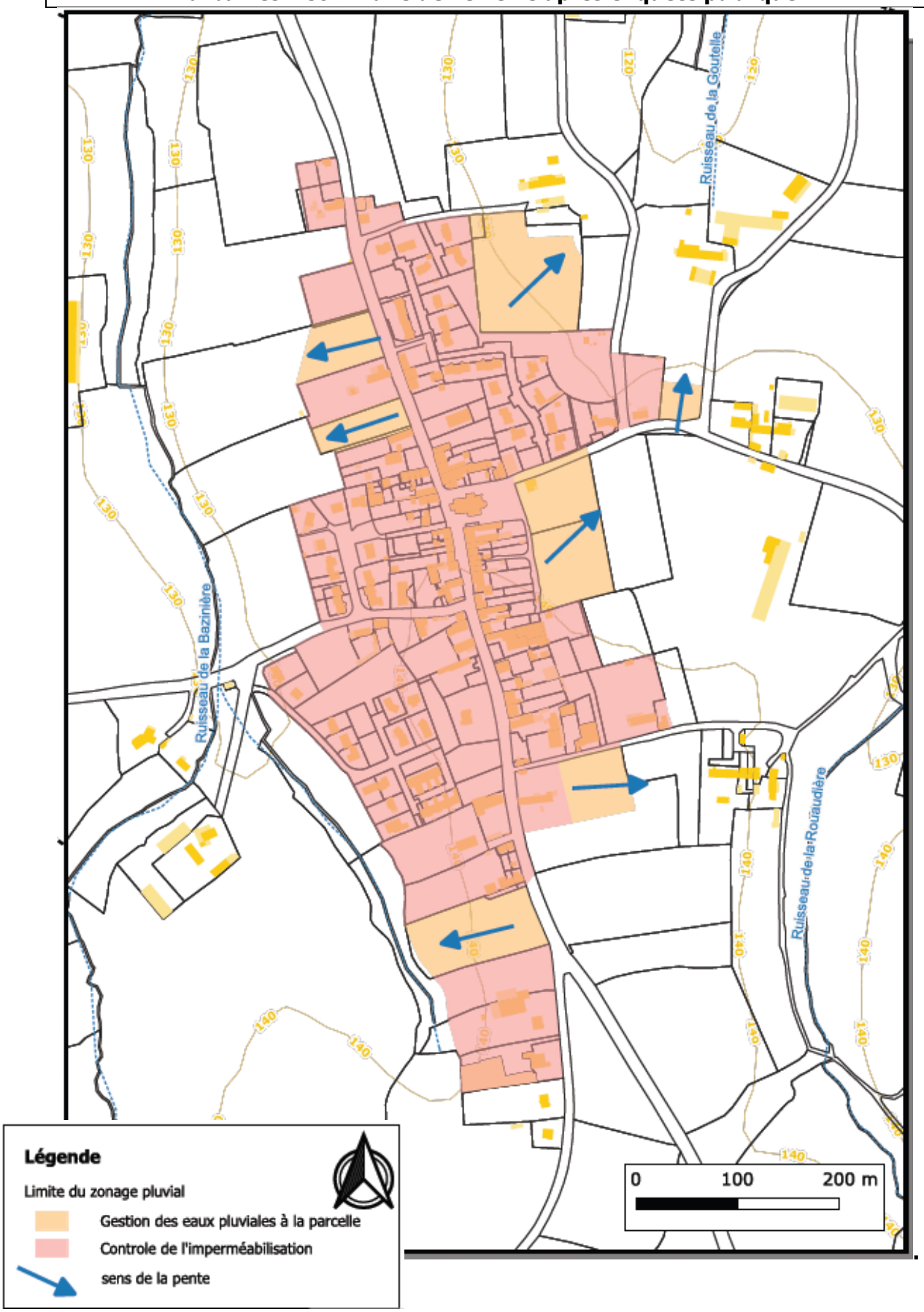
Fait et délibéré en séance le 09/11/2026
Pour expédition conforme,
La Présidente,
Alice LEBRET

Envoyé en préfecture le 12/11/2026
Reçu en préfecture le 12/11/2026
Publié le
ID : 035-200072452-20261109-CC_2026_315-DE

Fougères Agglomération

2026.315

Annexe 1 - Approbation du zonage de l'assainissement des eaux pluviales urbaines - Commune de Le Ferré après enquête publique



Envoyé en préfecture le 12/11/2026
Reçu en préfecture le 12/11/2026
Publié le
ID : 035-200072452-20261109-CC_2026_315-DE

Fougères Agglomération **2026.315**

Annexe 2 - Approbation du zonage de l'assainissement des eaux pluviales urbaines - Commune de Louvigné du Désert après enquête publique

